

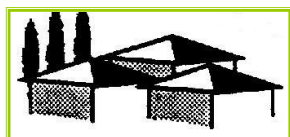


Résidence Autonomie
Village Luberon Château

*Association loi 1901
n° siret 379 831 35700015*

R	A	P	P	O	R	T	d	'	A	C	T	I	V	I	T	É	S
				A	N	N	É	E		2	0	2	4				

1. L'activité concernant l'hébergement
2. L'activité concernant la restauration
3. Les travaux
4. Le personnel
5. Les stagiaires non rémunérés
6. Les activités



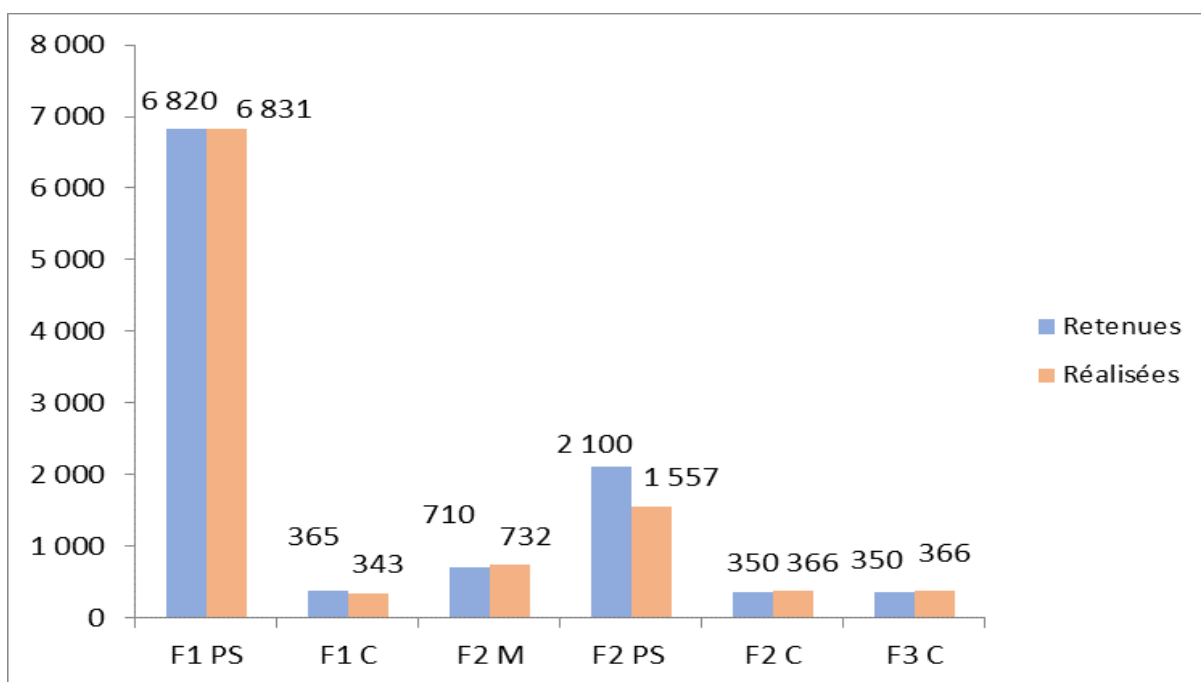
1. L'activité concernant l'hébergement

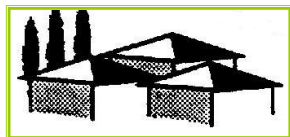
Nombre de journées retenues : **10 695**

Nombre de journées réalisées : **10 195**

Ecart sur nombre de journées par catégorie :

	Journées retenues	Journées réalisées	Ecart	Couverture
F1 personne seule	6 820	6 831	11	100.16%
F1 couple	365	343	(-) 22	94%
F2 mezzanine	710	732	22	103%
F2 personne seule	2 100	1 557	(-) 543	74%
F2 couple	350	366	16	105%
F3	350	366	16	105%
Total	10 695	10 195	(-) 500	95%





☞ Pour mémoire

<i>Exercices</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>
<i>F1 personne seule</i>	<i>6 532</i>	<i>6 545</i>	<i>6 857</i>
<i>F1 couple</i>	<i>653</i>	<i>577</i>	<i>365</i>
<i>F2 mezzanine</i>	<i>696</i>	<i>700</i>	<i>730</i>
<i>F2 personne seule</i>	<i>2 152</i>	<i>2 135</i>	<i>1 825</i>
<i>F2 couple</i>	<i>365</i>	<i>365</i>	<i>365</i>
<i>F3</i>	<i>365</i>	<i>365</i>	<i>365</i>
<i>Réalisé</i>	<i>10 789</i>	<i>10 687</i>	<i>10 507</i>
<i>Retenu</i>	<i>(+) 138</i>	<i>(+) 9</i>	<i>(-) 203</i>

L'écart entre les journées retenues et celles réalisées s'explique ainsi :

✧ de type F1 personne seule +11 journées

Cet écart correspond au départ d'un résident en couple (F1). Son épouse étant restée dans l'établissement, la facturation change de catégorie.

✧ de type F1 couple (-)22 journées

Cet écart tient son explication par le mouvement décrit ci-dessus.

✧ de type F2 mezzanine +22 journées

Nous ne possédons que deux logements dans cette catégorie. Au moment de l'élaboration du budget, nous avons minoré le nombre de journées prévisionnelle par précaution. Il s'avère que la totalité de l'année a été couverte. Nous nous retrouvons donc avec un excédent de journées.

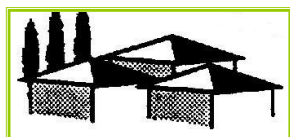
✧ de type F2 personne seule (-)543 journées

L'écart provient des deux logements F2 qui se situent à l'étage. La configuration de ces deux logements ne permet plus l'accueil de résidents. Jusqu'à présent, nous pouvions les attribuer à des personnes en dérogation d'âge ou en mobilité très vive.

En décembre 2023, un logement de cette catégorie s'est libéré, de gros travaux de réfection étaient nécessaires (conflit avec MAEVAT) ; il n'a jamais été réattribué.

Le second a été libéré en août 2024 et, lui aussi, est resté vacant jusqu'à la fin de l'année.

Aujourd'hui, nous n'avons plus de demandes en ce sens. Ces deux logements ont été restitués au bailleur, Grand Delta Habitat en 2025.



✧ de type F2 couple +16 journées

Aucun mouvement dans cette catégorie en 2024, d'où un excédent de journées.

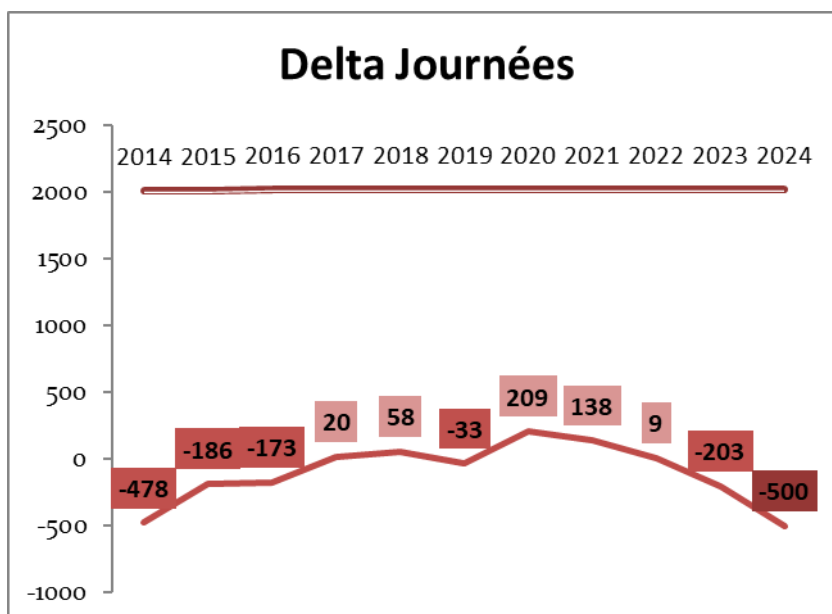
✧ de type F3 +16 journées

Comme pour la catégorie précédente, il n'y a aucun mouvement en 2024, d'où un excédent de journées.

✧✧✧✧✧✧✧✧✧✧

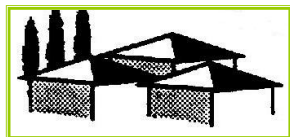
En cette fin d'année, nous constatons que le déficit en journées s'élève à (-) **500**, soit un taux d'occupation global de 95 % sur le prévisionnel et de 93% sur le taux effectif. Il faut revenir en 2014 (soit 10 ans en arrière) pour retrouver un différentiel aussi important.

☞ Réalisé / Retenu sur les 10 dernières années :



☞ Taux d'occupation au 31/12/2024 :

OCCUPATION EFFECTIVE				OCCUPATION REELLE				TAUX D'OCCUPATION			
F1	F2M	F2	F3	F1	F2M	F2	F3	F1	F2M	F2	F3
7 300	730	2 555	365	7 174	732	1 923	366	98%	100%	75%	100%



Les catégories de ce tableau se lisent ainsi :

- F1 regroupe « *personne seule* » et « *couple* »
- F2M concerne uniquement « *mezzanine* »
- F2 regroupe « *personne seule* » et « *couple* »
- F3 concerne uniquement « *personne seule* » (pour cet exercice)

Pour cet exercice, le taux d'occupation le plus bas correspond aux logements de type F2 personne seule. Deux éléments viennent justifier ce chiffre :

- Un logement est resté vacant toute l'année car des travaux de grande importance n'ont pas pu être réalisés (désengagement de la tutelle et redressement judiciaire de l'Association)
- La subvention demandée à la commune a été versée en fin d'année (calendrier lié à notre situation de RJ)
- Le prévisionnel avait été vu trop important étant donné qu'un F2 est dans la catégorie F2 couple.
- Nous ne recevons plus aucune demande pour ces deux logements de type F2 en étage

☞ Les départs durant l'année 2024

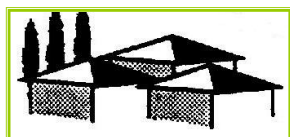
Date de sortie	Noms et prénoms	Date de naissance	Date d'entrée dans les lieux	Âge au départ
13/02/2024	Résident.e « A »	13/07/21942	28/08/2020	82 ans
27/02/2024	Résident.e « B »	08/12/1928	19/06/2021	96 ans
02/04/2024	Résident.e « C »	31/05/1943	05/11/2016	81 ans
07/10/2024	Résident.e « D »	23/04/1961	16/04/2024	63 ans
09/12/2024	Résident.e « E »	02/12/1953	15/07/2016	71 ans
Soit une moyenne de				79 ans

Âge moyen au départ en 2022
83 ans

Âge moyen au départ en 2023
96.50 ans

Motifs des départs :

- Départ en établissement médicalisé 4 résidents
- Décès (au domicile) 1 résidente



Commentaires

L'âge moyen au moment des départs est bien inférieur aux années précédentes, il faut remonter à 2015 où la moyenne d'âge au départ s'élevait à 76 ans.

Deux d'entre eux sont arrivés au VLC à moins de 65 ans.

☞ Rappel sur les trois dernières années :

Années	Motifs de départ	Nombre	Total
2021	Rapprochement familial	1	5
	Décès (au domicile)	1	
	Décès (à l'hôpital)	2	
	Etablissement médicalisé	1	
2022	Etablissement médicalisé	4	5
	Décès (à l'hôpital)	1	
2023	Etablissement médicalisé	2	3
	Décès (à l'hôpital)	1	

☞ Les arrivées durant l'année 2024

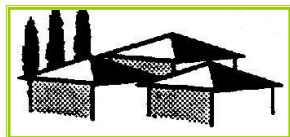
Date d'entrée	Noms et prénoms	Date de naissance	Age à l'entrée dans les lieux
26/01/2024	Résident.e « A »	27/09/1932	92 ans
18/03/2024	Résident.e « B »	10/04/1939	85 ans
16/04/2024	Résident.e « C »	23/04/1961	63 ans
01/12/2024	Résident.e « D »	02/05/1948	76 ans
Soit une moyenne de			79 ans

Age moyen à l'arrivée en 2022
87.50 ans

Age moyen à l'arrivée en 2023
86 ans

Commentaires

Nous constatons 4 entrées pour 5 sorties. Un des logements libérés a été attribué à une résidente qui occupait jusque-là un logement à l'étage. Depuis quelques temps, le projet était de transférer cette personne dans un logement plus adapté. Cela a été fait en 2024. Le logement qu'elle occupait alors est resté vacant (il fait partie des logements restitués au bailleur).



Nous pouvons constater que la moyenne d'âge à l'arrivée est identique à celle au moment du départ.

Répartition par âge

Entrées :

- Tranche 90 et + 1 personne
- Tranche 80 -89 1 personne
- Tranche 70 -79 1 personne
- Tranche 60 -69 1 personne

Origine de résidence

- Haute-Garonne (31) 1 personne
- Vaucluse (84) 2 personnes
- Dont une originaire du Pays d'Apt
- Alpes de Haute Provence (04) 1 personne

Origine de naissance

- Courbevoie (92)
- Oran (Algérie)
- Hussein-dey (Algérie)
- Marseille

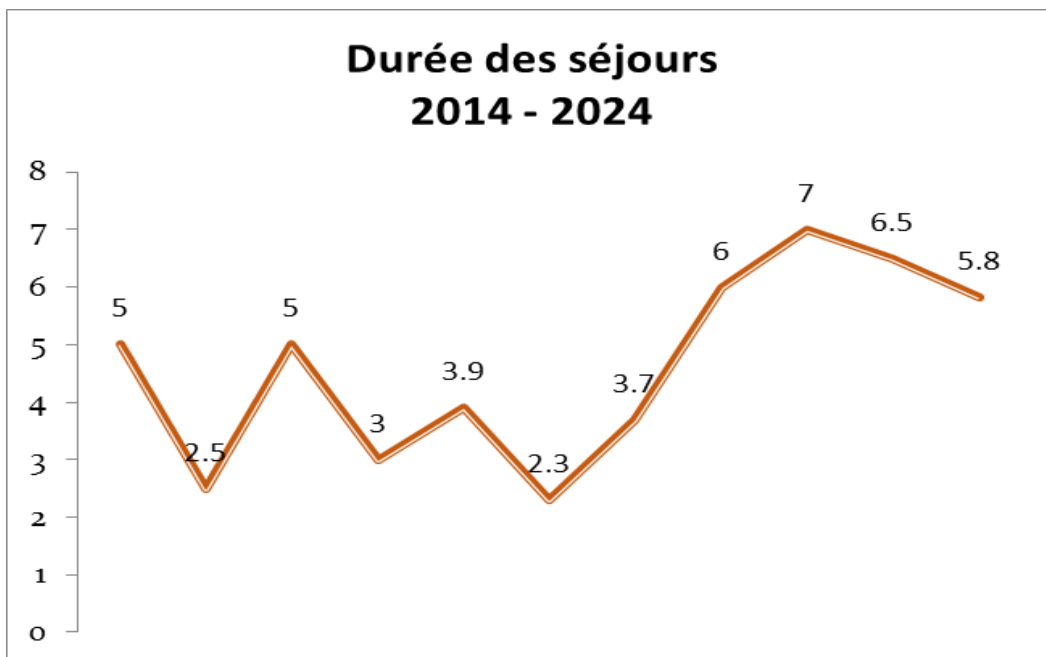
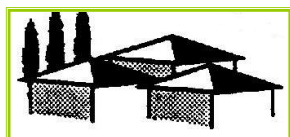
Durée des séjours

Date de sortie	Date d'entrée dans les lieux	Age à l'arrivée	Age au départ	Durée du séjour
13/02/2024	28/08/2020	78 ans	82 ans	3 ans & 6 mois
27/02/2024	19/03/2021	93 ans	96 ans	2 ans & 11 mois
02/04/2024	05/11/2016	73 ans	81 ans	7 ans & 5 mois
07/10/2024	16/04/2024	63 ans	63 ans	5 mois
09/12/2024	15/07/2016	63 ans	71 ans	8 ans & 5 mois
Durée moyenne du séjour				5 ans & 10 mois

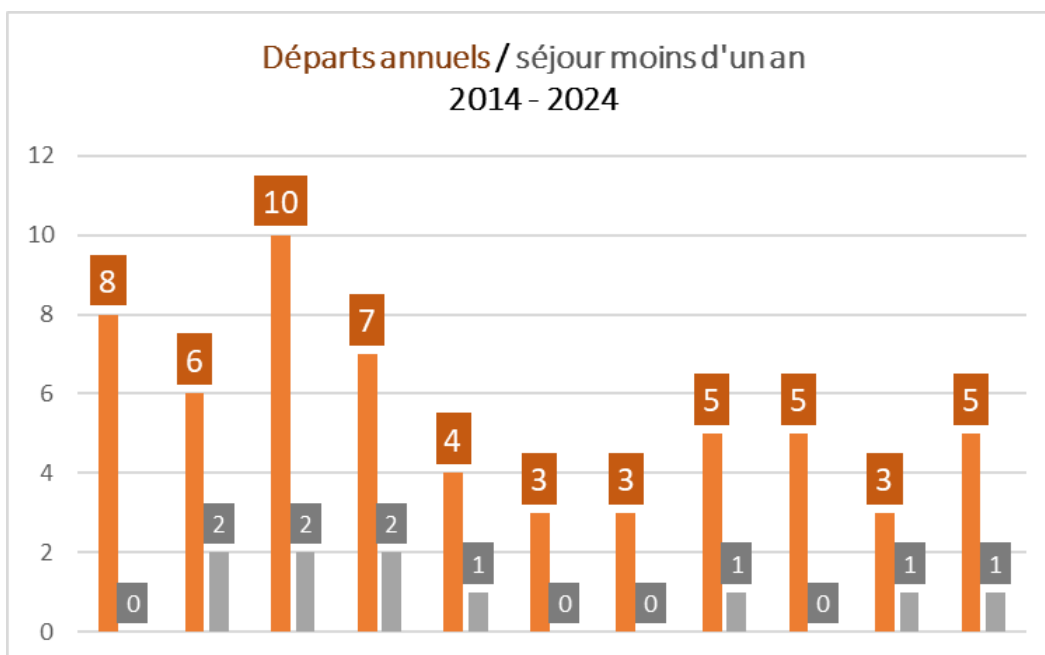
La durée moyenne du séjour pour l'année 2024 est inférieure à celle de 2023 (quasi une année de moins).

Nous déplorons l'arrivée et le départ d'une résidente la même année (arrivée en 04/2024 et décédée e 10/2024).

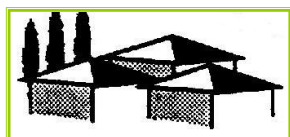
Le logement a donc été occupé par trois personnes différentes en 2024.



Malgré le constat d'une légère diminution de la durée moyenne du séjour en 2024, nous constatons que depuis 2021, les séjours ne sont plus inférieurs à 5 années. Contrairement aux années 2015-2020.



Il en est de même pour les séjours de moins d'un an, ils ne représentent que 17% des départs depuis 2014.



☞ Départs suivis de l'attribution des logements

Tableau des mouvements

Villa	Sortie 2024	Réattribution	Jours vacants	Commentaires
//	13/02	18/03	34 jours	Période de réfection du logement
//	27/02	16/04	49 jours	Période de réfection du logement
//	02/04	02/08	122 jours	Il s'agit d'un logement de type F2, la réfection est toujours plus longue. De plus, les personnes inscrites sur la liste d'attente ont préféré « attendre » la libération d'un logement de type F1. Nous l'avons alors attribué à la résidente demandeuse d'un transfert
//	07/10	01/12	55 jours	Période de réfection du logement associée à un temps dans l'année plus délicat en termes d'aménagement.
//	09/12	/////	/////	Départ du membre d'un couple Maintien de l'épouse dans le logement

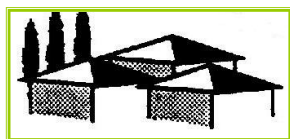
Durée moyenne entre libération et attribution d'un logement en 2024

► 65 jours

Rappel sur les trois dernières années

□	<i>Durée moyenne entre libération et attribution d'un logement en 2021</i>	<i>32 jours</i>
□	<i>Durée moyenne entre libération et attribution d'un logement en 2022</i>	<i>54 jours</i>
□	<i>Durée moyenne entre libération et attribution d'un logement en 2023</i>	<i>31 jours</i>

Là encore, la moyenne en 2024 dépasse les années précédentes.



Outre le temps de rénovation difficilement compressible (agent d'entretien à mi-temps + arrêt maladie), les attributions en 2024 ont été assez compliquées. Les personnes inscrites sur la liste d'attente ont montré plus d'inquiétude et d'indécision au moment de la proposition et de la concrétisation du projet ; ces éléments viennent parfois rallonger les écarts entre libération et attribution.

☞ Situation au 31/12/2024 :

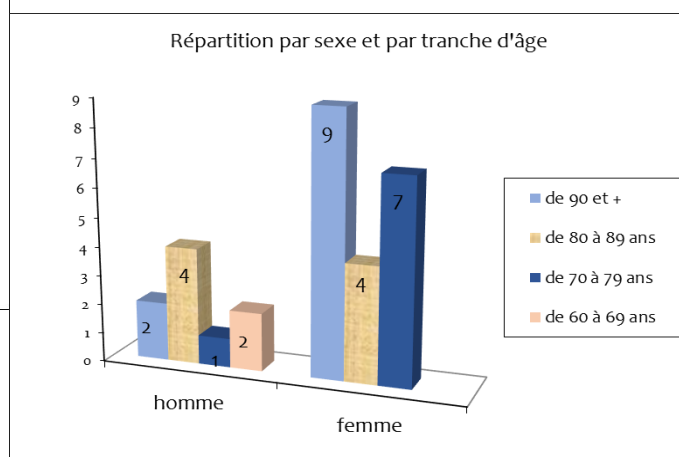
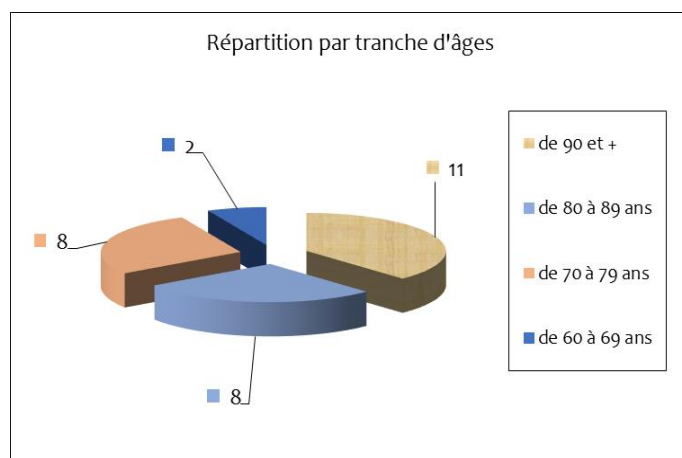
Age	Total	Femmes	Hommes	F %	H %
+ de 90 ans	11	9	2	82%	18%
80 – 89 ans	8	4	4	50%	50%
70 – 79 ans	8	7	1	88%	13%
60 – 69 ans	2	0	2	0%	100%
Total	29	20	9	69%	31%
<i>Rappel 2022</i>	<i>31</i>	<i>20</i>	<i>11</i>	<i>65%</i>	<i>35%</i>
<i>Rappel 2023</i>	<i>30</i>	<i>19</i>	<i>11</i>	<i>61%</i>	<i>35%</i>

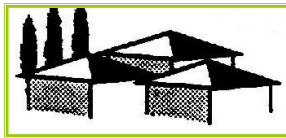
Les femmes restent toujours majoritaires, et ce depuis des années, mais la présence des hommes a toujours été notable, représentant au moins un tiers. Cependant, cette année, nous notons une diminution de cette population.

Nous avons eu cette année cinq départs (2 femmes & 3 hommes) pour quatre entrées (3 femmes & 1 homme).

La tranche d'âge la plus jeune est toujours plus importante chez les hommes et à contrario la plus âgée reste à dominance féminine.

L'équilibre parfait se retrouve dans la tranche des 80/89 ans.





☞ Moyenne d'âge au 31/12/2024 :

Catégorie / Année		2024	2023	2022
Femmes		86	85	85
Hommes		81	80	79

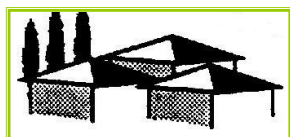
Les chiffres montrent une régularité dans les moyennes d'âge chez les femmes. En revanche, l'âge moyen des hommes augmente et l'écart d'âge entre femmes et hommes se réduit. Nous avions quasiment 10 années d'écart en 2020, nous nous retrouvons avec la moitié.

☞ Moyenne d'âge entrées/sorties en 2024 :

Genre	Femmes		
Age au départ	82 ans	63 ans	
Moyenne	72.50 ans		
Genre	Hommes		
Age au départ	96 ans	81 ans	71 ans
Moyenne	82.50 ans		
Genre	Femmes		
Age à l'entrée	92 ans	63 ans	76 ans
Moyenne	77 ans		
Genre	Hommes		
Age à l'entrée	85 ans		
Moyenne	85 ans		

<i>Moyenne d'âge des femmes au départ</i>	<i>72.50 ans</i>	<i>(96.50 ans en 2023)</i>
<i>Moyenne d'âge des femmes à l'entrée dans les lieux</i>	<i>77 ans</i>	<i>(90 ans en 2023)</i>
<i>Moyenne d'âge des hommes au départ</i>	<i>82.50 ans</i>	<i>(aucun en 2023)</i>
<i>Moyenne d'âge des hommes à l'entrée dans les lieux</i>	<i>85 ans</i>	<i>(aucun en 2023)</i>

Nous constatons une moyenne d'âge plus élevée chez les hommes et un écart d'au moins 15 années chez les femmes par rapport à l'année précédente.



☞ Bénéficiaires de l'ADPA au 31/12/2024 :

CD84 4 résident(e)s
CD13 1 résidente

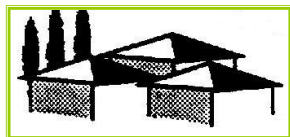
☞ Bénéficiaires de l'Aide Sociale au 31/12/2024 :

Catégorie Aides	Hébergement	Hébergement & Restauration	Hébergement Restauration Aide-Ménagère	Total Bénéficiaires
Vaucluse				
- 60 ans	///	1 (+ ADPA)	///	1
+60 ans	2		1	3

Catégorie Aides	Hébergement	Hébergement & Restauration	Hébergement & Aide-Ménagère	Total Bénéficiaires
Hors Département				
CG 04		///	1	1
CG 13	1 (+ADPA)	///	///	1
CG 83	1	///	///	1
Total bénéficiaires				3

☞ Demande d'informations sur l'établissement

Effectuées par	Demandes en direct	Inscription* Liste d'attente	Rencontre	Visite
Personnes intéressées <i>2023 → 9</i>	10	1 <i>(1 en 2025)</i>	2	1
Familles/Tiers <i>2023 → 18</i>	37	3	6	6
Professionnels <i>2023 → 9</i>	5	0	0	0
Total <i>2023 → 36</i>	52	4	8	7



Nous faisons face à une augmentation (+44%) des demandes de renseignements : 52 contre 36 en 2023. Par contre, le nombre de concrétisations n'est pas significatif car il varie en fonction des vacances de logement.

19% de l'ensemble des demandes se fait par les futurs résidents (*contre 25% en 2023*), **71%** par la famille ou un tiers (*contre 50% en 2023*) et **10%** par les professionnels (*contre 25% en 2022*)

Les familles et tiers ont toujours été majoritaires quant aux premiers contacts ; le chiffre est d'ailleurs en nette augmentation du fait de la mise en place de la plateforme Via Trajectoire.

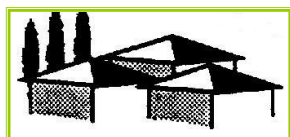
Nous constatons une nette diminution des démarches effectuées par les professionnels ; les quelques contacts n'ont d'ailleurs abouti sur aucune suite. Les résidences autonomie restent encore peu identifiées (confusion avec les EHPAD), cela engendre des demandes souvent peu adaptées.

☞ Modalités de contact

Catégories	Sur place	Par téléphone	Par mël	Par VTGA
Personnes intéressées	2	6	2	0
Familles/Tiers	9	17	4	7
Professionnels	0	2	0	3
→ 52 demandes	→ 11	→ 25	→ 6	→ 10

Via Trajectoire reste un mode de prise de contact isolé (*19% des demandes contre 48% des demandes par téléphone*). D'ailleurs après chaque visite ou appel, nous invitons les personnes à se rendre sur la plateforme. Nous proposons également un accompagnement au cas où cette démarche serait trop complexe.

Nous avons donc recueilli 10 inscriptions (*contre 3 en 2023*). 8 d'entre elles n'étaient pas adaptées aux résidences-autonomie et les deux restantes n'ont pas abouti car la démarche émanait des familles et le consentement éclairé n'avait pas pu être recueilli.



☞ Attribution de logements

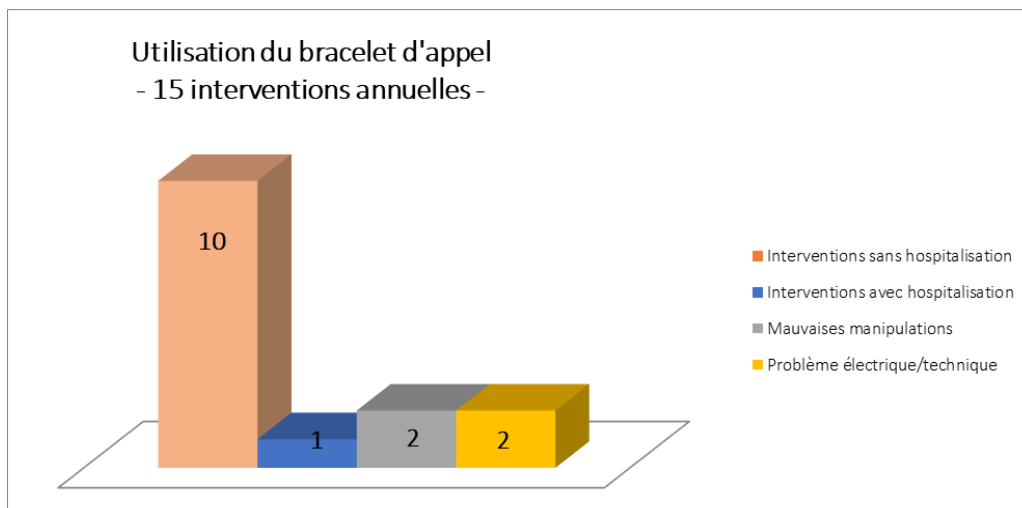
Accueils	Finalisation dossier	Attribution	Délai	Type de projet
Accueil 1	12/2023	01/2024	1 mois	Rapprochement familial
Accueil 2	04/2023	03/2024	11 mois	Problème Habitat Attribution retardée suite à hospitalisation Des logements ont été attribués à d'autres résidents au cours de l'année 2023.
Accueil 3	02/2024	04/2024	2 mois	Rapprochement familial
Accueil 4	06/2024	12/2024	5 mois	Rapprochement familial

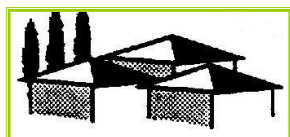
Notre politique, quant à l'attribution d'un logement, est le respect de l'ordre chronologique mais également la complétude du dossier administratif.

A l'exception de l'accueil n° 2 pour lequel une année s'est quasiment écoulée entre la demande et l'attribution, nous constatons peu d'écart entre ces deux étapes du projet (5 mois maximum).

Il est à noter qu'aucune attribution de logement durant l'année 2024 n'émane de Via Trajectoire.

☞ Utilisation du bracelet d'appel :





L'organisme de téléassistance (ATI) est intervenu 15 fois dans l'année (contre 5 en 2023, soit 3 fois plus) ; notre contrat forfaitaire étant de 12 interventions annuelles, trois interventions dites « hors forfait » seront facturées.

Nous constatons tout de même 4 interventions qui n'ont pas de lien avec une notion de secours : mauvaises manipulations et/ou problèmes techniques. Pour ce dernier, nous continuons à bien communiquer avec les résidents et les aides à domicile afin qu'ils ne débranchent pas l'équipement.

Nous sommes maintenant à cinq années d'utilisation de ce nouveau système (installation en septembre 2019). Le bilan est toujours positif, à la fois sur la facilité d'utilisation pour le résident, sur la simplicité d'installation pour l'établissement, sur la fiabilité (non relié au téléphone, limitation des soucis techniques) et surtout sur l'individualisation du système.

2. Le service de restauration

☞ Restauration au quotidien :

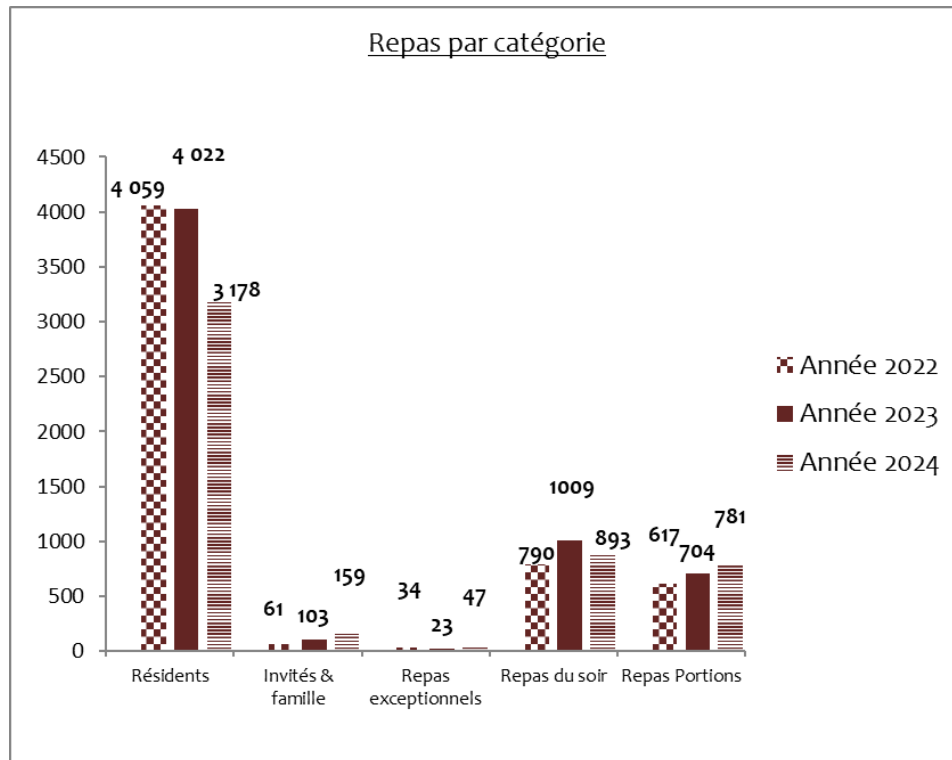
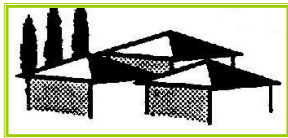
Nombre de repas servis & comparatif sur les trois dernières années

Restauration principale		Année 2024	<i>Année 2023</i>	<i>Année 2022</i>
Résidents		3 178	<i>4 022</i>	<i>4 059</i>
Invités & famille		159	<i>103</i>	<i>61</i>
Repas exceptionnels		47	<i>23</i>	<i>34</i>
Repas du soir		893	<i>1 009</i>	<i>790</i>
Repas Portions		781	<i>704</i>	<i>617</i>
TOTAL		5 058	<i>5 861</i>	<i>5 561</i>

Nous constatons une diminution des repas pris par les résidents à midi. Cette baisse est en partie liée à la fermeture pour travaux de la cuisine de l'établissement.

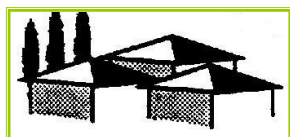
En effet, après plus de 10 années de réclamation auprès du bailleur pour d'importants désordres dans ce local et, suite au rapport en avril 2023 de l'expertise judiciaire désignant Grand Delta Habitat comme responsable total, ce dernier a engagé des travaux du 7 octobre 2024 au 19 janvier 2025 (soit 73 jours en moins sur l'année – valeur 900 repas, soit 7 200€)

Malgré cette période de fermeture, les familles & invités ont été plus présents ainsi que la participation aux repas dits exceptionnels (anniversaires, fêtes...)

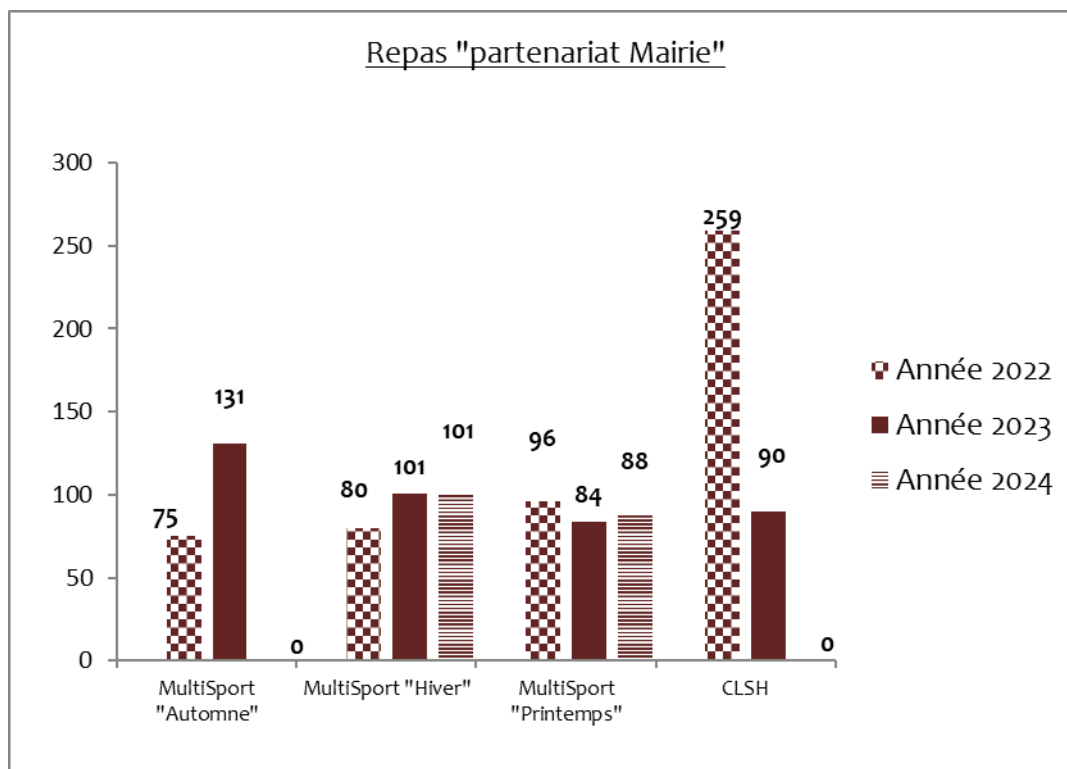


Le tableau ci-dessous nous permet de constater les pertes en repas également liées aux mouvements des entrées et sorties des résidents. Le mouvement est déficitaire.

Mouvements 2024	Prise de repas par l'ancien résident	Prise de repas par le nouveau résident
Logement A	NON	NON
Logement B	OUI	NON
Logement C	OUI	OUI
Logement D	NON	NON
Logement E <i>Départ du conjoint</i> <i>Perte d'un repas journalier</i>	OUI	NON
Bilan	Prise de 3 repas	Prise d'un repas



☞ Partenariat avec la Mairie de Gargas :



Stage Multi Sports

101 repas servis aux enfants du 26 février au 1^{er} mars 2024
88 repas servis aux enfants du 22 au 26 avril 2024
Pas de repas servis en octobre 2024

Rappel 2023

101 repas
84 repas
131 repas

189 repas ont été servis cette année dans le cadre des stages multiSports contre 316 en 2023 et 251 en 2022. C'est inférieur au nombre de repas servis les années précédentes car nous n'avons pas pu répondre aux besoins de la mairie pour les vacances d'automne du fait de la fermeture de la cuisine (travaux).

Centre de Loisirs sans Hébergement

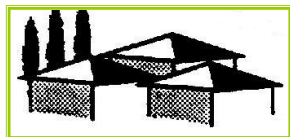
Rappel 2023

0 repas servis dans le cadre du CLSH

90 repas

Cette fois-ci, cette baisse est du fait d'une non commande de la mairie. En effet, pour des raisons de rattrapage horaire inhérent à des départs à la retraite, le restaurant scolaire a fonctionné tout l'été.

Nous avons déjà accusé une baisse l'année dernière suite à la réorganisation du temps de travail chez les agents communaux ; notre prestation de repas ne couvrant plus qu'une semaine au lieu de deux.



3. Les travaux

☞ Préambule

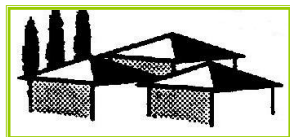
Comme il a été stipulé tout au long de ce rapport, des travaux de grande envergure ont été entrepris dans la cuisine du VLC. Ces derniers ont été effectués par le bailleur, Grand Delta Habitat, suite au rapport d'expertise d'avril 2023 réalisé par M. Dominique Kravetz.

En effet, depuis 2012 où nous avons signalé des désordres dans la cuisine, la situation n'a fait qu'empirer sans la moindre intervention du bailleur. Nous avons été victimes d'un jeu de va-et-vient entre le bailleur (*OPH / Grand Avignon Résidence / Mistral Habitat / Vallis Habitat / Grand Delta Habitat*) et la mairie de Gargas. Les grandes étapes ont été 2015 avec un rapport accablant du service d'hygiène puis 2019 avec le rapport de notre expert (resté feuille morte) et enfin le référé en 2022 pour que la situation soit vraiment prise au sérieux.

☞ Chantier

Ce tableau retrace les conditions de chantier. En aucun cas, il y a eu la moindre attention et vigilance sur les conséquences d'un tel chantier dans un établissement pour personnes âgées. Aucune considération n'a été perceptible ; il a fallu mener un combat au quotidien et user de menaces et de multiples courriers auprès de la direction, restés sans réponse.

07/10/2024	Vidage de la cuisine
08 au 17/10/2024	Néant
18/10/2024	Intervention maçons sur la journée
19 au 29/10/2024	Néant
30/10/2024	Intervention électriciens sur la journée
02/11/2024	Intervention maçons sur la journée
03 au 17/11/2024	Néant
15/11/2024	Réunion de chantier
18/11/2024	Intervention maçons sur la journée
23/11/2024	Intervention maçons sur la journée
29/11/2024	Réunion de chantier
01 au 03/12/2024	Intervention maçons
09/12/2024	Intervention maçons sur la journée
13 au 16/12/2024	Intervention maçons sur la journée
18/12/2024	Réunion de chantier
A compter du 19/12/2024 et jusqu'au 17/01/2025	Interventions ponctuelles des deux corps de métier, sans respect du planning pourtant annoncé par le coordinateur de chantier de Grand Delta Habitat



☞ Choix

Les travaux ont commencé le 7 octobre 2024 ; nous avons repris l'activité du restaurant le 20 janvier 2025 malgré la non réalisation des finitions (toujours en attente au jour de l'écriture de ce rapport).

Les travaux ont donc nécessité l'arrêt total de la cuisine avec stockage du matériel et équipement dans la salle de restaurant.

Afin que les résidents puissent continuer à bénéficier de la même qualité qu'ils connaissaient au VLC, nous avons proposé plusieurs services de restauration externes :

- ↳ Le restaurant scolaire à Gargas (repas pris sur place)
- ↳ La résidence autonomie François Rustin à Apt (repas pris sur place)
- ↳ L'atelier gourmand (repas livré à domicile)

Il était important pour nous que les résidents mangeant habituellement au restaurant conservent ce lien et ne se retrouvent pas seuls chez eux pour la prise du repas. Nous prenions le risque que certains ne mangent pas et que d'autres s'isolent voire dépriment. Les incidences générées par le confinement restent encore présentes dans les esprits. De plus, nous ne voulions pas être dans la double peine.

☞ Organisation

Tous les jours, nous menions avec le minibus les résidents aux divers points de restauration.

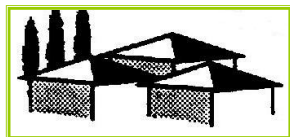
- ↳ Lundi Mardi Vendredi restaurant scolaire à Gargas
- ↳ Mercredi Jeudi résidence autonomie François Rustin à Apt

Cependant, cette organisation a été rapidement revue car les vacances scolaires ont amputé de 2 fois 15 jours ce rythme. Nous avons dû nous rendre alors tous les jours à Apt.

Cela a été très épuisant, physiquement et moralement, pour les résidents ; nous devions être très stricts sur les horaires de départ car le trajet était forcément collectif. De plus, nous rentrions dans une période de froid.

☞ Détails

↳ Minibus	49 déplacements 303 kilomètres parcourus Deux chauffeurs
↳ Repas	902 repas non encaissés par le VLC, soit 7 216€
Le restaurant scolaire	107 pris sur place 70 récupérés
La RA François Rustin	133 pris sur place 187 récupérés
L'atelier gourmand	405 livrés à domicile



4. Le personnel

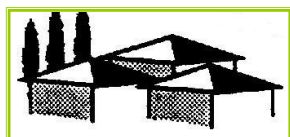
☞ Situation au 1^{er} janvier 2024

Titulaires d'un contrat à durée indéterminée

Salari.és	Poste occupé	Contrat	Commentaires
A	Agent polyvalent de restauration	CDI 53 %	RAS
B	Directrice	CDI 100 %	RAS
C	Cuisinier Econome	CDI 100%	RAS
D	Secrétaire	CDI 66 %	RAS
E	Agent d'entretien	CDI 57 %	RAS
F	Agent de restauration	CDI 63 %	RAS
////////	Agent de lingerie	CDI 46 %	<i>Ligne maintenue sur le budget prévisionnel Poste non pourvu en CDI</i>
<i>Equivalent Temps Plein CDI budgété</i>		<i>4.85</i>	
<i>Equivalent Temps Plein CDI réel</i>		<i>4.39</i>	

Titulaires d'un contrat à durée déterminée

G	Agent de lingerie	CDD 57 %	Contrat CAE dit PEC au 04/09/2023
Equivalent Temps Plein CDD		0.57	



☞ Situation au 31 décembre 2024

Titulaires d'un contrat à durée indéterminée

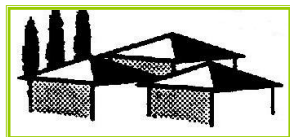
Salari.és	Poste occupé	Contrat	Commentaires
A	Agent polyvalent de restauration	CDI 53 %	RAS
B	Directrice	CDI 100 %	RAS
C	Agent de restauration Econome	CDI 100% Soit 50%	Contrat au 24/06/2024
D	Secrétaire	CDI 66 %	RAS
E	Agent d'entretien	CDD 57 %	RAS
F	Agent de restauration	CDI 63 %	RAS
/////	Agent de lingerie	CDI 46 %	Ligne maintenue sur le budget prévisionnel Poste non pourvu en CDI
<i>Equivalent Temps Plein CDI</i>		<i>4.39</i>	

☞ Mouvement du personnel en 2024

Salarié	Poste	Entrée	Sortie	Motif
G	Cuisinier Econome	15/09/2015	30/06/2024	Démission
H	Agent de lingerie	04/09/2023	03/09/2024	Fin du contrat PEC

☞ Les formations

La situation de redressement judiciaire associée au départ du cuisinier présent dans l'établissement depuis septembre 2015 sont les deux principaux éléments qui n'ont pas contribué à la mise en œuvre de formation professionnelle.



☞ Absences et arrêts maladie

1 salarié.e

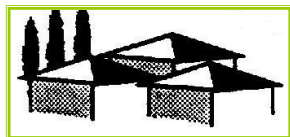
Arrêt maladie du 25/10 au 30/12/2024
Soit 67 jours

5. Les stagiaires non rémunérés

Malgré une année perturbée, nous avons fait le choix de maintenir l'accueil de stagiaires.

Détail des accueils

<u>Stage « service à la personne »</u> Accueil de Stagiaire 1 Du 18/01 au 16/02/2024 TP Assistante de vie aux familles ANPEP Apt
<u>Stage « secrétariat/comptabilité »</u> Accueil de Stagiaire 2 Du 06 au 24/05/2024 TP Secrétaire comptable ANPEP Apt
<u>Immersion professionnelle</u> Accueil de Stagiaire 3 Du 22 au 31/05/2024 HandiWork Bagnols sur Cèze



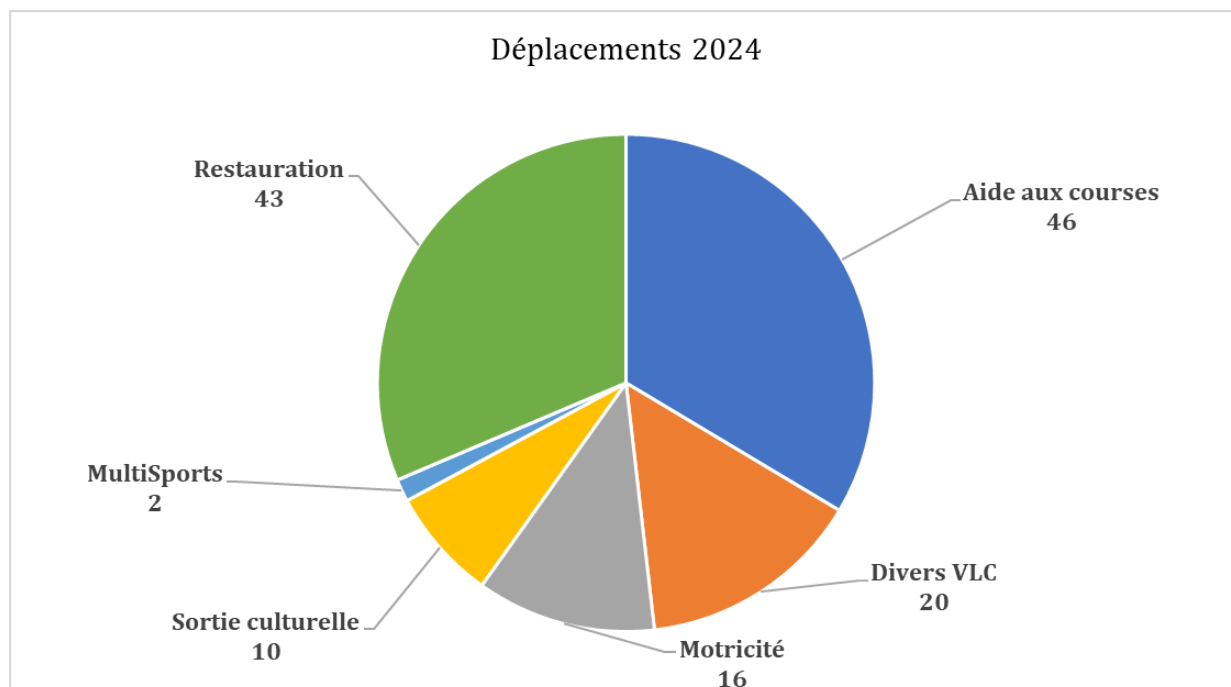
6. Les activités

Minibus

Depuis janvier 2023, nous avons un minibus de 8 places. Ce dernier provient d'un don effectué par l'association Handic'Apt.

Ce minibus nous a permis de réinstaurer les sorties culturelles, sportives et de proposer des services aux résidents.

Nous le mettons également à la disposition de la mairie de Gargas dans le cadre des stages multiSports (convention).



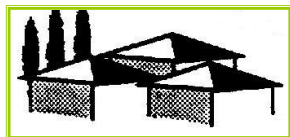
1 792 km ont été parcourus
137 déplacements
13.08km / déplacement

Rappel 2023 → 1 915 km
→ 103 déplacements
→ 18.59km / déplacement

Les moyens nécessaires

- Quatre chauffeurs bénévoles
- Deux chauffeurs salariés du VLC
- Un chauffeur
- Deux chauffeurs

Aide aux courses
Aide aux courses
Sorties culturelles
Divers VLC
Restauration
Motricité (animateur marche nordique)
MultiSports / Mairie de Gargas



Activités ponctuelles

Lecture de contes

☞ Atelier proposé par la bibliothèque de Gargas

Coopération OPUS84

21/02/2024

Restauration collective vers une alimentation durable

repas partagé avec les animatrices OPUS84 et les résidents

☞ Echange sur les habitudes alimentaires

« Que contient mon assiette ? »

18/04/2024

atelier de sensibilisation

☞ Les trois sens : goût / odorat / vue

21/05/2024

atelier de sensibilisation

☞ Initiation au tri / biodéchets

27/06/2024

atelier de sensibilisation

☞ Installation des containers biodéchets avec mise en pratique

Sortie Abbaye de Valsaintes ☞ proposée par l'Association Clic Présage

Visite de l'Abbaye, de la roseraie, restaurant et concert

Participation au repas du Printemps ☞ offert par la mairie de Gargas

Création par les résidents de la décoration des tables pour 200 couverts

Atelier « correspondances »

Echange de correspondance avec les enfants élus au Conseil Municipal de Gargas

☞ Thème 1 le gaspillage dans tous les sens

☞ Thème 2 l'école d'autrefois

Eté 2024 – Activités estivales

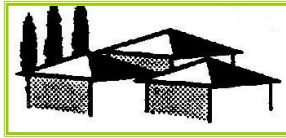
- Pique-nique au Plan d'eau avec la résidence François Rustin
- Exposition de photographies à Bonnieux
- Goûter de fin de cycle avec les enfants de l'atelier de motricité partagée
- Goûter avec animation musicale (guitariste)

Automne 2024 – Expositions et festivités ☞ proposée par l'Association Clic Présage

- Visite des mines de Bruoux à Gargas
- Concert musical à la résidence François Rustin

Hiver 2024 – Expositions et sorties

- Sorties cinéma
- Visite des illuminations Blachère à Gargas
- Journée « portes ouvertes » / exposition de l'atelier créatif du VLC
- Goûter de Noël avec les enfants de l'atelier de motricité partagée



Ateliers au quotidien

Un programme est réalisé chaque mois et distribué aux résidents et adhérents.

Lundi

Sport Santé en Luberon (action forfait autonomie)

Atelier équilibre et prévention des chutes

De 14H00 à 15H00 (hebdomadaire)

Mardi

Atelier « mémoire »

Cet atelier est proposé aux résidents et animé par un salarié. Ce moment basé sur le ludique a pour but de favoriser les échanges, de permettre des rencontres entre les résidents (tous ne se connaissent pas), et de travailler la mémoire dans un esprit de transmission, de valorisation des savoirs.

De 15H00 à 17H00 (hebdomadaire)

Cet atelier a beaucoup de succès car c'est un moment de rencontre privilégié.

Ce temps est d'une grande qualité car il est synonyme d'échange, d'écoute et de partage. Beaucoup de situations en impasse se solutionnent à cette occasion, outre le temps des CVS celui-ci apparaît réellement comme un lieu d'expression.

Mercredi

Atelier Motricité (action forfait autonomie)

Atelier Sport adapté

De 14H30 à 15H30 (hebdomadaire)

Depuis son instauration, cet atelier a bien évolué. L'animateur propose des séances de renforcement musculaire, d'exercices spécifiques aux personnes atteintes de troubles de la vue, travail au sol... afin de préparer ensuite la sortie marche nordique du mercredi qui suit.

Atelier Marche nordique (action forfait autonomie)

Atelier Sport adapté

De 14H30 à 15H30 (hebdomadaire)

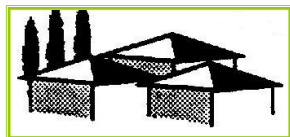
Comme il est précisé ci-dessus, l'atelier motricité a évolué en proposant de la marche nordique. L'animateur organise alors des sorties en nature (8 personnes participent – places maximales du minibus)

Jeudi

Atelier Informatique (action bénévole)

De 10H00 à 12H00

Cet atelier vient répondre à des problématiques rencontrées par les résidents/adhérents.



Les participants évoquent le problème et il est abordé lors de la séance suivante, au nombre d'un sujet par heure.

☞ *Cet atelier avait été mis en place en collaboration avec l'association « Gardez le contact » qui proposait un environnement facilitant l'approche informatique. Cette association n'existe malheureusement plus mais ont pu être maintenus (entre autres) des jeux et outils de stimulation cognitive.*

L'Hêtre au naturel (action forfait autonomie)

Réflexologie plantaire

Séances individuelles (deux fois par mois)

Ces séances rencontrent un vif succès. Huit résidents reçoivent les soins de cette thérapeute ; nous avons dû lui consacrer une seconde après-midi afin de satisfaire les demandes. Malgré cela, quelques résidents sont en liste d'attente.

Nous avons fait le choix de réserver cette activité aux résidents car, même si la participation du résident reste libre, elle peut être liée à une identification de besoin et à une proposition de notre part.

Vendredi

Maintien corporel (action forfait autonomie)

Les gestes du quotidien revisités par de l'exercice physique

De 11H00 à 12H00 (hebdomadaire)

Atelier Motricité partagée (action forfait autonomie)

De 10H15 à 11H30 (dernier vendredi du mois)

Depuis quelques temps, nous réfléchissions avec l'éducatrice sportive de l'atelier Maintien corporel comment nous pourrions faire rejoindre les enfants en bas âge et les résidents.

Quel était le point commun, l'élément qui les réunissait ?

La marche s'acquiert en maîtrisant son équilibre et la marche se conserve en travaillant son équilibre...nous avons trouvé.

Une fois par mois les enfants de moins de trois ans accompagnés de leur assistante maternelle partagent un atelier de motricité avec les résidents du VLC, en collaboration avec le Pôle Petite Enfance du Pays d'Apt.

Atelier Créatif

Atelier de création par le recyclage animé par trois bénévoles.

Outre la décoration des locaux, l'atelier honore par ses créations les repas organisés par la Mairie de Gargas

14H30 à 17H30 (hebdomadaire)

☞ Fin du rapport ☞